

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2019



1- LE CADRE LEGAL DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement, la présentation des engagements pluriannuels ainsi que des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget.

Ce rapport donne lieu à un débat en conseil municipal dans les conditions fixées par le règlement intérieur (art. L 2312-1 du CGCT). Il est transmis au représentant de l'Etat et fait l'objet d'une publication.

A l'occasion du débat, sont présentées :

- l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ;
- l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette.

2- LE CONTEXTE NATIONAL

La 5^{ème} loi de programmation des finances publiques 2018-2022, promulguée en janvier 2018 a fixé un certain nombre de mesures impactant les collectivités territoriales.

La loi de finances 2019, publiée le 30 décembre 2018, prévoit principalement :

- la revalorisation des valeurs locatives (hors locaux professionnels) de 2,2% ;
- la poursuite du dégrèvement progressif de la taxe d'habitation (65% pour 80% des foyers) et du dispositif de compensation par l'Etat ;
- la relance du protocole parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) interrompu en 2018 ;
- la dotation globale de fonctionnement qui, dans l'ensemble, devrait être équivalente à celle de 2018.

3- LE CONTEXTE LOCAL

3-1 RETROSPECTIVE FINANCIERE

Rappel de l'évolution de la population jacoumarde entre 2013 et 2018 :

ANNEE	NOMBRE D'HABITANTS AU 1 ^{ER} JANVIER	AUGMENTATION EN NOMBRE
2013	5 015	
2014	5 313	298
2015	5 758	445
2016	6 232	474
2017	6 705	473
2018	6 881	176

Sur 6 ans, on enregistre un accroissement d'environ 37% (+ 1 866 habitants).

Dans le même temps, le budget communal a évolué comme suit :

3-1-1 La section de fonctionnement

3-1-1-1 Les dépenses

Globalement, les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 12,9% sur les six derniers exercices (ce qui représente une moyenne de 2,15% par an) alors que l'accroissement de la population s'établit à 37%.

Ci-dessous l'évolution du ratio correspondant :

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Ratio DRF/POP Jacou	1020	1000	924	773	765	768
Moyenne nationale de la strate	948	962	976	954	947	NC

Les données chiffrées :

Nature des dépenses	Dépenses réalisées					
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Charges à caractère général	1 483 575	1 466 826	1 500 445	1 125 214	1 178 194	1 216 550
Charges de personnel	3 290 205	3 509 658	3 528 815	3 317 027	3 482 049	3 574 940
Atténuation de produits	241 387	241 387	783 140	786 601	790 178	792 631
Autres charges de gestion courante	411 159	423 639	394 479	484 492	545 406	562 548
Charges financières	62 879	59 182	54 477	46 731	44 706	43 230
Charges exceptionnelles	1 307	3 702	77 455	8 304	12 369	7 441
TOTAL DEPENSES REELLES	5 490 512	5 704 394	6 338 811	5 768 369	6 052 902	6 197 340
Opérations d'ordre (amort., prov., valeurs comptables des immobilisations cédées)	188 665	177 496	199 633	354 049	192 457	574 518
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 679 177	5 881 890	6 538 444	6 122 418	6 245 359	6 771 858

Entre 2016 (après transfert de la compétence voirie à Montpellier Méditerranée Métropole) et 2018, la hausse des **charges à caractère général** est de 8%, les postes les plus impactés étant ceux liés aux achats et aux dépenses d'entretien.

Le pourcentage d'augmentation des **charges de personnel** s'établit quant à lui, à 8,65 sur la période de référence. Entre 2016 et 2018, la dépense a progressé, à effectif constant constaté au 31 décembre de chaque année, de 258 000 €, soit + 7,78%.

Au-delà des variations liées au GVT (glissement, vieillissement, technicité), l'application de l'accord « parcours professionnels, carrières et rémunérations » débutée en 2016 ainsi que la réforme du dispositif des emplois aidés, entamée en août 2017 ont sensiblement impacté ce chapitre.

Evolution de l'effectif entre 2013 et 2018 :

ANNEE	EMPLOIS POURVUS (hors animateurs en accueil périscolaire en CDD)								
	TOTAL	FONCTIONNAIRES		CONTRACTUELS					
				droit public (hors remplacements)		EMPLOIS AIDES		TOTAL	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
2013	99	65	65,66	6	6,06	28	28,28	34	34,34
2014	99	66	66,67	7	7,07	26	26,26	33	33,33
2015	97	67	69,07	7	7,22	23	23,71	30	30,93
2016	91	61	67,03	14	15,38	16	17,58	30	32,97
2017	90	61	67,78	22	24,44	7	7,78	29	32,22
2018	91	61	67,03	28	30,77	2	2,20	30	32,97

3-1-1-2 les recettes

Dans l'ensemble, les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de 11,1% sur les six derniers exercices (ce qui représente une moyenne de 1,9% par an). Ci-dessous, l'évolution du ratio correspondant :

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Ratio RRF/POP	1192	1148	1111	939	846	833
Moyenne nationale de la strate	1129	1130	1147	1134	1 126	NC

Les principales sources de recettes ont évolué de la manière suivante :

Nature des recettes	Recettes réalisées					
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Produits des services, domaines et ventes	484 015	426 583	881 469	575 661	469 597	571 664
Impôts et taxes	3 956 515	4 019 549	4 195 944	4 251 264	4 361 688	4 404 510
Dotations et participations	1 708 930	1 785 482	2 026 516	1 736 585	1 561 758	1 510 185
Autres produits de gestion courante	27 127	34 249	26 974	17 867	17 413	15 647
Atténuation de charges	136 259	149 826	237 451	164 592	132 246	118 593
Produits financiers	28	25	19	17	16	16
Produits exceptionnels	1 084	34 071	19 656	184 571	45 655	395 973
TOTAL RECETTES REELLES	6 313 958	6 449 785	7 388 029	6 930 557	6 588 373	7 016 588
Opérations d'ordre (travaux en régie)	40 395	38 788	27 492	32 066	6 936	2 366
Excédent de fonctionnement reporté	1 481 189	911 413	1 071 309	1 846 284	1 691 029	1 228 264
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 835 542	7 399 986	8 486 830	8 808 907	8 286 338	8 247 218

L'évolution des recettes issues **des services** (activités périscolaires, restauration, crèche) se fait à la hausse (les fluctuations annuelles sont liées aux reversements des régies en fin d'exercice).

La réforme des emplois aidés impacte le chapitre des dotations et participations qui enregistre globalement, entre 2016 et 2018 une variation négative de 13%.

La dotation forfaitaire se stabilise en 2018 tandis que la dotation de solidarité rurale est en hausse.

L'épargne brute (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie) a évolué, sur la période de référence, de la manière suivante :

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Epargne Brute/Hab.	172	148	187	166	81	64
Moyenne nationale de la strate	181	169	171	180	179	NC

Le résultat de fonctionnement 2018 présente un excédent de 1 475 360 € dont une partie sera, le cas échéant, à affecter au besoin de financement de la section d'investissement, le solde constituant un excédent à reporter sur l'exercice 2019.

Sur le plan financier, l'exercice 2018 a été une nouvelle fois marqué par des charges de fonctionnement maîtrisées, le budget prévisionnel de dépenses réelles ayant été consommé à hauteur de 97,4%.

3-1-2 La section d'investissement

3-1-2-1 Les dépenses

Nature des dépenses	Dépenses réalisées					
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Immobilisations incorporelles	10 969	46 184	20 189	34 641	8 079	35 983
Subventions d'équipement versées	6 439	4 673	0	0	88 814	70 036
Immobilisations corporelles	565 367	684 899	611 570	794 248	861 449	822 881
Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0
Immobilisations en cours	1 201 644	465 458	231 312	524 187	553 500	1 015 675
TOTAL DEPENSEES D'EQUIPEMENT	1 784 419	1 201 214	863 071	1 353 076	1 511 842	1 944 575
Dotations, fonds diverses et réserves	42 112	0	0	17 000	0	0
Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0
Emprunts et dettes assimilées	137 224	140 807	144 437	149 897	88 150	55 708
Participations	5 250	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	95 836
Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	184 586	140 807	144 437	166 897	88 150	151 544
Opérations pour compte de tiers	0	0	13 296	0	0	22 533
TOTAL DEPENSES REELLES	1 969 005	1 342 021	1 020 804	1 519 973	2 273 112	2 118 652
Op. d'ordre transferts entre sections	40 395	38 788	27 492	32 066	6 936	2 366
Opérations patrimoniales	0	0	0	19 386	315	3 851
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0	38 788	27 492	51 452	7 251	6 217
Déficit reporté	8 638	807 048	51 390	0	673 120	560 451
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 009 400	2 187 857	1 099 686	1 571 425	2 280 363	2 685 320

Les principales dépenses d'équipement réalisées en 2018 (opérations en cours ou achevées) sont les suivantes :

- poursuite de la restauration des jardins du parc de Bocaud 47 300 €
- réhabilitation du domaine de Bocaud (bâtiment) 958 000 €
- réaménagement des abords du domaine de Bocaud et du cœur de ville : 10 500 €
- poursuite des travaux d'aménagement de l'aire de la Coquille : 14 900 €
- création de la trame bleue et verte (études, relevés) : 7 400 €
- installation d'une clôture autour du boulo-drome 33 000 €
- versement d'un fonds de concours auprès de 3M pour rénovation de la voirie : 70 000 €
- achat de nouvelles illuminations pour les fêtes de fin d'année : 5 600 €
- équipements scéniques complémentaires à La Passerelle 33 100 €
- extension du fonds documentaire de la bibliothèque municipale : 8 100 €
- remplacement d'un module du skate park : 4 500 €
- rénovation des équipements sportifs : 4 200 €
- refonte du site internet de la commune : 18 200 €
- programme accessibilité : 15 600 €
- création de 10 cavurnes au cimetière paysager : 13 200 €
- aménagements et travaux à la Maison de la Petite Enfance : 14 000 €
- aménagements et travaux à l'école maternelle T. Pautes : 44 600 €
- aménagements et travaux à l'école élémentaire Condorcet : 27 700 €
- création d'un « dépose-minute » à l'école élémentaire Condorcet : 12 700 €
- achat de matériel et de mobilier (écoles, crèche, bâtiments communaux) : 43 700 €
- travaux, installations et agencements dans les bâtiments communaux : 11 400 €
- travaux d'aménagement d'une épicerie solidaire 36 900 €
- achat d'une solution de gestion informatisée des dossiers du CCAS 3 800 €

- lancement de la remise à niveau du parc de vidéo protection :	7 500 €
- mise à jour des logiciels informatiques (évolutions réglementaires)	10 700 €
- achat d'un local au centre commercial Bel Air :	79 100 €
- achat d'un véhicule utilitaire destiné au service technique :	24 600 €
- mise à jour périodique des licences informatiques et antivirus	3 400 €
- achat de terrain (échange avec les conjoints Robert)	180 000 €
- achat de terrains groupe GGL (ZAC Draye)	198 600 €

Evolution du ratio dépenses d'équipement/population :

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Ratio Dép. équip/POP	364	233	155	225	227	284
Moyenne nationale de la strate	386	318	260	264	298	NC

Les réalisations sont conformes aux orientations budgétaires annoncées dans le rapport 2018.

L'ETAT DE LA DETTE

La dette par habitant a évolué comme suit :

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018
En cours au 31 déc./hab.	368	321	272	227	198	185
Moyenne nationale de la strate	881	870	862	842	849	NC

Eléments de synthèse	Au 31/12/2017	Au 31/12/2018
La dette globale est de :	1 326 102,49 €	1 270 394,29 €
Sa durée résiduelle moyenne est de :	17,99 ans	17 ans
Sa durée de vie moyenne est de :	10,39 ans	9,66 ans

Environ 80% (79,4% précisément) du budget investissement (dépenses réelles) a été employé, dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2018 incluses.

3-1-2-2 Les recettes

Nature des recettes	Recettes réalisées					
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Subventions d'investissement	381 180	398 757	305 451	198 529	255 357	596 184
Cessions d'immobilisations	0	13 136	0	108	0	259
Emprunts	5 915	0	5 063	0	0	0
TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT	387 095	411 893	310 514	198 637	255 357	596 443
Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	192 047	277 339	183 489	135 932	217 316	161 908
Dotations, fonds divers et réserves (TA 3M)	78 630	25 187	24 286	9 881	33 506	42 919
Excédents de fonctionnement capitalisés	364 153	1 244 553	446 789	102 100	1 020 961	812 716
Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	95 836
TOTAL RECETTES FINANCIERES	634 830	1 547 079	654 564	247 913	1 271 783	1 113 379
Opérations pour compte de tiers	0	0	2 412	10 884	0	0
TOTAL RECETTES REELLES	1 021 925	1 958 972	967 490	457 434	1 527 140	1 709 822
Op. d'ordre transferts entre sections	189 065	177 496	199 633	354 049	192 457	574 518
Opérations patrimoniales				19 386	315	3 851
TOTAL RECETTES D'ORDRE	189 065	177 496	199 633	373 435	192 772	578 369
excédent reporté	0	0	0	67 438	0	0
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 210 990	2 136 468	1 167 123	898 307	1 719 912	2 288 191

3-2 LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

- Le développement durable et le respect de notre patrimoine :

Patrimoine historique : l'année 2019 verra la finalisation des travaux de réhabilitation du domaine de Bocaud en partenariat avec la DRAC et avec le soutien des collectivités territoriales. L'ouverture de la nouvelle bibliothèque, l'aménagement des abords avec la création d'une place centrale, le transfert et la réorganisation spatiale des services publics de la commune permettront de repositionner l'ensemble de ces éléments au cœur de notre ville et de la vie de nos habitants. Ce nouvel ensemble sera desservi par des voies de communication repensées et partagées afin de faciliter l'accès à tous et favoriser toutes les formes de déplacement.

Soucieuse de mettre en valeur son patrimoine, la Commune poursuivra son soutien aux associations telles Histoire et Patrimoine et le Cercle Généalogique afin de développer de nouvelles actions et de promouvoir les richesses de notre territoire.

Les aménagements au sein du parc Bocaud et notamment de l'aire de la Coquille seront poursuivis afin de continuer à accueillir de nombreuses manifestations municipales avec notamment la réalisation de différents éclairages.

Protection des espaces naturels et création de la trame bleue et verte : outre la préservation de notre patrimoine historique, la mise en valeur des zones naturelles et la sensibilisation au respect de la biodiversité restent une priorité. La trame bleue et verte dédiée à la promenade et à la découverte de la nature à travers le territoire communal sera réalisée en 2019 à la suite des études menées l'année précédente : les abords de la Mayre seront accessibles à tous et réaménagés avec de nouvelles plantations, une consolidation des berges et la mise en place de panneaux pédagogiques.

Dans le respect des engagements liés à notre agenda 21, les espaces verts continueront à être repensés et retravaillés avec des plantations d'espèces méditerranéennes pour limiter la consommation en eau. Ce travail déjà récompensé par l'attribution d'une troisième reinette sera donc poursuivi.

La Commune continuera également à soutenir les actions menées par les jardins familiaux et les vergers partagés.

Plan de rénovation de la voirie communale et d'embellissement de nos quartiers : en lien avec la Métropole, la Commune poursuivra ses efforts dans la rénovation de la voirie. Les abords et la circulation à proximité du domaine de Bocaud seront repensés afin de faciliter la circulation, de favoriser le recours aux transports doux et de proposer de nouvelles zones de stationnement à proximité des services et des commerces.

L'achat de nouvelles illuminations de Noël se poursuivra en 2019 afin de mettre en valeur notre commune pendant la période des fêtes de fin d'année.

- Le développement des services à la population et à l'amélioration de la qualité de vie

Accès au sport et à la culture pour tous : la salle de spectacle La Passerelle est devenue un lieu incontournable pour nos habitants. La programmation proposée cette année encore témoigne d'une grande diversité de spectacle afin de répondre aux attentes de tous et mettre en valeur toutes les formes d'art.

Les résidences d'artiste seront poursuivies pour favoriser les créations artistiques et les rencontres notamment avec les scolaires. Les associations jacoumardes continueront à pouvoir utiliser régulièrement la salle de spectacle à titre gracieux.

De nouveaux investissements seront réalisés pour continuer à améliorer le matériel scénique et répondre aux besoins techniques des artistes. Le renouvellement de ce matériel permettra également une meilleure maîtrise des coûts de fonctionnement de la salle.

Nous continuerons également à soutenir les projets portés par les associations culturelles, sportives et citoyennes à travers des subventions annuelles et la co-organisation de certaines manifestations comme les nombreux temps forts portés par les offices municipaux des sports et de la culture.

La Commune poursuivra la rénovation et l'amélioration des équipements sportifs avec notamment la rénovation des terrains de tennis et de leur éclairage, l'entretien des différentes aires de jeux et du skate parc. La fréquentation de tous ces équipements démontre chaque jour leur rôle essentiel pour nos habitants et les associations qui les utilisent.

Proximité et service public pour les familles et les administrés : La refonte du site internet de la ville a facilité l'accès à l'information et a permis de développer de nouvelles formes de services.

Soucieux de maintenir des services publics ouverts et accessibles aux usagers, nous poursuivrons notre politique de mise en accessibilité des espaces publics.

A la suite des travaux importants effectués au sein des deux cimetières de la commune, les investissements seront poursuivis avec la création de nouveaux caveaux.

- Une action pour tous les âges de la vie – bien grandir, bien vivre, bien vieillir

Bien grandir : l'action municipale envers la jeunesse et la petite enfance demeure une priorité. Grâce aux investissements effectués, l'offre et la qualité de service de la petite enfance seront maintenues pour répondre aux attentes des familles. Le nombre de berceaux sera conservé pour accueillir les enfants de la commune.

Comme chaque année, des travaux d'aménagement et d'équipement sont programmés à la maison de la petite enfance ainsi que dans les deux écoles.

L'équipe municipale poursuivra son soutien aux projets périscolaires proposés à l'école. Nous financerons le temps d'accueil périscolaire (TAP) et maintiendrons sa gratuité pour les familles afin que continue la mise en œuvre des projets citoyens, culturels et sportifs, proposés aux écoliers jacoumards entre 16h et 17h. Cette décision est prise conformément au choix des familles qui ont exprimé leur attachement à ce mode d'organisation du temps périscolaire.

Nous poursuivrons les chantiers jeunes, qui accueillent une vingtaine d'adolescents de 12 à 17 ans chaque année. Les semaines multi activités seront maintenues au cours des vacances scolaires et les temps d'accueil seront développés notamment en partenariat avec le collège.

Enfin, un soutien particulier sera accordé aux projets portés par le Conseil des Enfants et des Jeunes dont le bilan d'activités et les nouveaux projets ont été présentés lors de la cérémonie des vœux à la population.

Bien vivre et bien vieillir :

Dans le cadre du label « Ville, Vivez, Bougez », notre Commune poursuivra ses actions en faveur du sport et de la santé pour l'ensemble des citoyens de tous les âges avec le maintien comme l'année précédente de l'organisation d'un temps fort à destination des scolaires.

Nous continuerons nos actions en faveur des seniors, pour lutter contre l'isolement et permettre à tous de bien vieillir à Jacou grâce à un programme mensuel d'activités dédiées comme l'organisation de thé dansant, le programme d'activités physiques adaptées ou d'ateliers mémoire. L'organisation de la semaine bleue dont le succès n'est plus à démontrer, restera un temps fort de cette nouvelle année.

- Une commune toujours plus solidaire

La Commune aidera les personnes les plus fragiles à travers les actions mises en œuvre par le CCAS et ses partenaires comme les bénévoles de l'aide alimentaire et les professionnels de l'agence de la solidarité du Conseil Départemental.

Les services du CCAS accompagneront nos concitoyens dans leurs démarches de recherche d'emploi, de logement ou d'aides financières.

Un soutien sera apporté tout au long de l'année à l'épicerie solidaire qui a ouvert ses portes le 4 mars 2019 (fonctionnement, développement de projets).

- Investir pour plus de sûreté

Après le déménagement des locaux de la police municipale et le transfert du CSU, la commune investira dans la remise à niveau et le déploiement du parc des caméras de surveillance sur les deux exercices budgétaires à venir.

Ces orientations se traduisent sur le budget 2019 comme suit :

3-2-1 La section de fonctionnement

La hausse des charges de gestion courante ne devrait pas dépasser 0,3% par rapport au budget 2018.

Cette hausse intègre une revalorisation des charges de personnel de 5% dont :

- 31% sont consacrés au recrutement d'agents contractuels sur des missions précédemment externalisées (auxiliaire de puériculture, agent de service de sécurité incendie et assistance aux personnes, agent en charge de l'ouverture et la fermeture de certains sites) dont l'un exercera également les fonctions d'agent de surveillance de la voie publique ;
- 10% à la relance du dispositif PPCR ;
- 15% aux opérations de recensement de la population (partiellement compensés par une dotation de l'Etat) ;
- 9% à la réforme du dispositif des emplois aidés ;
- 9% à la revalorisation du régime indemnitaire dans le cadre de la mise en œuvre du RIFSEEP ;
- 6% au GVT
- 20% à une provision pour risque lié à l'état de santé de certains agents (partiellement compensée par l'assurance contractée par la collectivité).

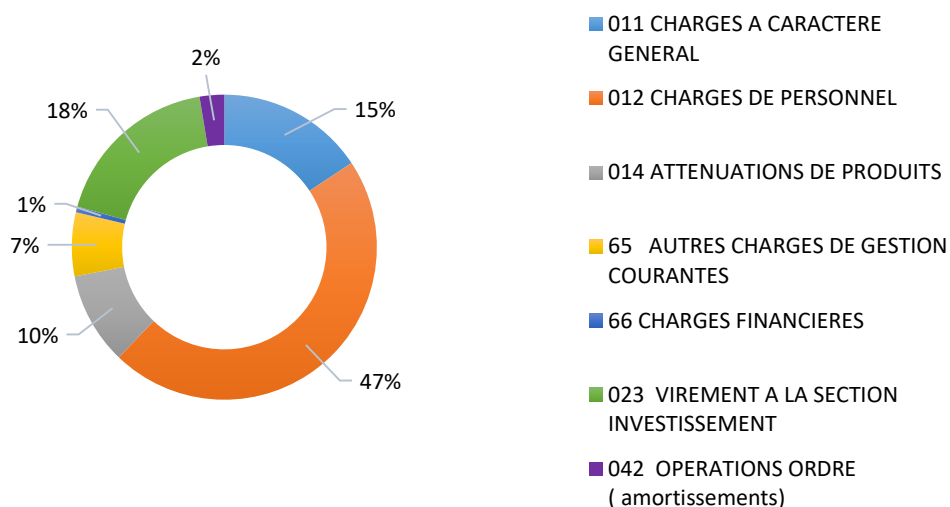
Pour rappel, la collectivité a pris la décision, après concertation avec les usagers, de maintenir le rythme scolaire à la semaine de 4,5 jours.

Les autres principaux postes de dépenses seront corrigés à la baisse ou maintenus au niveau de l'exercice précédent (notamment les subventions versées au centre communal d'action sociale ainsi qu'aux associations locales).

Les intérêts de l'emprunt (phase de mobilisation) lié à la restauration et de la réhabilitation du domaine de Bocaud et du cœur de ville seront intégrés aux charges financières.

Le total des dépenses réelles de fonctionnement prévu est de 6 390 000 € (+ 0,4% par rapport aux prévisions 2018 et 3,1% par rapport aux réalisations).

La ventilation des dépenses de fonctionnement devrait être la suivante :



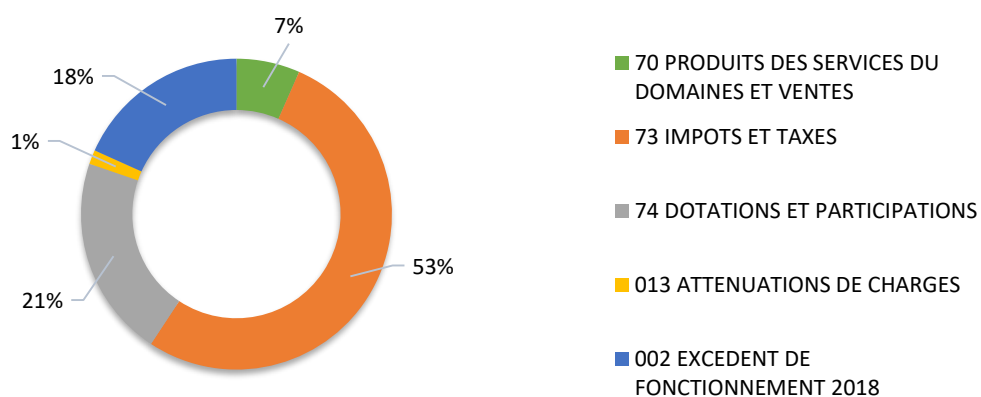
Par rapport au budget 2018, une évolution à la hausse **des recettes réelles de fonctionnement** d'environ 3,9% peut être envisagée.

Cette prévision prend en compte :

- une stabilité des recettes issues des services ;
- un maintien des taux d'imposition des trois taxes directes locales ;
- une progression du produit des impôts et taxes de 9% qui intègre à la fois les dégrèvements de taxe d'habitation mais aussi la revalorisation des bases annoncée à 2,2% ;
- une compensation par l'Etat des dégrèvements de taxe d'habitation ;
- un montant de DGF équivalent à la prévision 2018 ;
- un niveau constant des participations de la caisse d'allocations familiales de Montpellier.

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2019 sont estimées à 6 600 000 € (sensiblement équivalentes aux recettes réalisées en 2018, compte non tenu des produits exceptionnels liés aux cessions d'immobilisations).

Les recettes de fonctionnement devraient se répartir comme suit :



Sur ces bases, l'épargne brute par habitant s'élèverait à 32 €.

3-2-2 La section d'investissement

L'enveloppe globale des dépenses d'équipement est évaluée à 5 106 000 € dont 2 791 000 € correspondent à des dépenses engagées sur l'exercice 2018 restant à mandater.

LA DETTE

L'annuité de la dette sera de 56 000 €, l'amortissement de l'emprunt, approuvé par le conseil municipal en décembre 2018, ne débutant qu'à l'issue de sa consolidation prévue au cours de l'exercice 2020.

La dette par habitant évolue comme suit :

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Prévision 2019
En-cours au 31 déc/hab.	368	321	272	227	198	185	176

Comme annoncé, l'emprunt destiné au financement d'une partie de l'opération de réhabilitation du domaine de Bocaud et du réaménagement des abords et du cœur de ville sera consolidé au cours de l'exercice 2020, à l'issue de la phase « revolving » de dix-huit mois, ladite phase permettant d'intégrer au fur et à mesure les recettes attendues (cessions foncières, FCTVA, subventions).

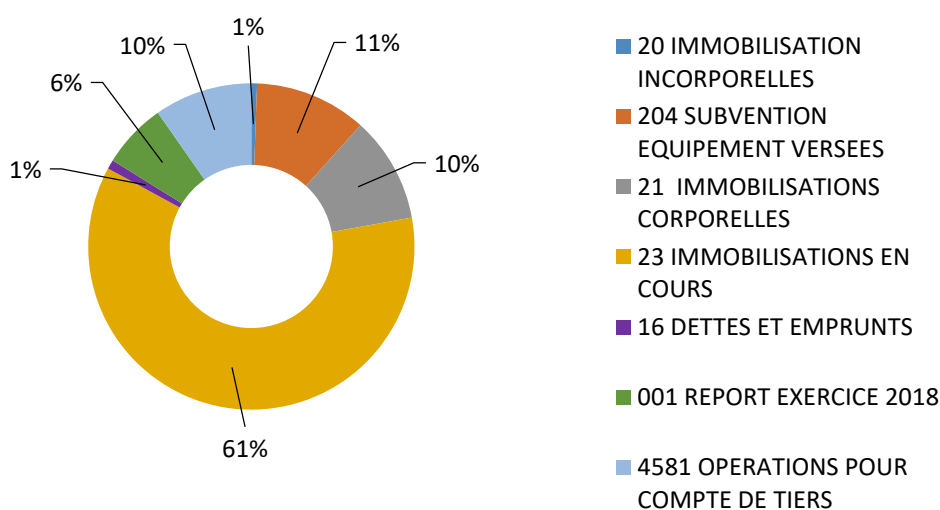
L'amortissement du prêt ne débutera qu'à l'issue de cette consolidation. La dette par habitant, estimée sur la base d'un montant maximal consolidé de 1 800 000 € et de la population connue au 1^{er} janvier 2018, serait ainsi portée à 436 €.

LES OPERATIONS SOUS MANDAT

Pour rappel, les crédits inscrits dans ce chapitre correspondent à l'opération de réaménagement du cœur de ville, lancée dans le cadre de la co-maîtrise d'ouvrage avec Montpellier Méditerranée Métropole, compétente en matière d'aménagement des espaces publics.

Ce type de dépense est identifié au compte 4581, la contrepartie apparaît, en recette, au compte 4582.

La section d'investissement, partie dépenses, devrait s'articuler comme suit :



Les recettes d'investissement attendues en 2019

Le montant des **subventions d'investissement** à inscrire au budget primitif 2019 est de 1 716 000 € dont 1 490 588 € correspondant à des attributions antérieures.

A ce jour, les aides financières obtenues et notifiées au titre de l'année 2019 représentent 225 000 € et concernent :

- la restauration patrimoniale du domaine de Bocaud
 - aide de l'Etat (DRAC) pour 175 000 € ;
- la construction de la nouvelle bibliothèque

- aide de Montpellier Méditerranée Métropole pour 50 000 €.

D'autres subventions, émanant de nos différents partenaires, sont attendues dans le cadre de la réhabilitation du domaine de Bocaud et du réaménagement des abords et du cœur de ville.

Les recettes d'équipement seront également constituées des sommes mobilisées au titre de **l'emprunt** énoncé supra, à hauteur de 1 800 000 €.

Constitueront l'essentiel **des recettes financières** :

- le FCTVA qui représentera 305 000 € ;
- la taxe d'aménagement dont le rapport devrait atteindre 23 000 € dont 3 918 € au titre des restes à réaliser.

Le total des recettes réelles d'investissement prévues est de 4 464 000 € dont 3 336 828 € correspondant à des recettes engagées et non réalisées au 31 décembre 2018.

L'excédent de fonctionnement dégagé à la clôture de l'exercice 2018 laisse la possibilité de prévoir, au budget 2019, un virement à la section d'investissement de 1 485 000 €.

La ventilation des recettes d'investissement devrait se dessiner comme suit :

